

ASTI-Info Juin 2021

Edito

Dans sa préface du livre de Cédric Herrou « Change ton monde » aux éditions « Les liens qui libèrent » J.M.G Le Clézio, prix Nobel de littérature, écrit :

Quels que soient sa couleur de peau, son pays d'origine, sa religion ou sa langue, un fugitif est toujours un fugitif, surtout lorsque la guerre est la raison de sa fuite. Demander l'asile (frapper à la porte pour qu'on vous ouvre) n'est pas un voyage d'agrément. C'est être arrivé aux extrémités, au point de non-retour, après avoir franchi des obstacles, avoir frôlé la mort, avoir été victime des racketteurs, des violeurs et des voleurs, avoir échappé aux assassins. Dans cette situation, être secouru n'est plus une option, c'est un droit absolu, comme le droit à la liberté, à la fraternité, à la vie. Est-ce si difficile à comprendre ?

Oui, certains ne veulent pas le comprendre... Nous avons rencontré le Conseil Départemental pour expliquer notre besoin de subventionnement : résultat = 0€. Auparavant nous avons été reçus au Conseil Régional pour le même résultat. (Au fait, on vote pour leurs renouvellements dans quelques jours, il faudra s'en souvenir !!). L'État, quant à lui, ne finance que les projets à venir.

Des communes de notre département comprennent, elles, que nous avons besoin d'argent pour fonctionner, pour payer le salaire, les loyers. Nous les remercions d'affirmer ainsi que l'ASTI favorise un lien social dans le respect des droits de chacun.

Le reste du financement de nos activités de solidarité est assuré par les formations dispensées par notre juriste aux professionnels du travail social et surtout par vos adhésions et vos dons.

Grace à vous, à nous, aux associations amies, le droit absolu d'être secouru est respecté.

1. Actualité de l'ASTI-14

Bientôt notre AG annuelle, le 19 juin. Vous avez reçu les documents préparatoires, rapport d'activité, pouvoir...

L'AG est bien sûr l'occasion de faire, avec les adhérents, le bilan de l'année écoulée. Mais tous les deux ans l'AG -c'est le cas cette année- est aussi électorale. On y renouvellera donc le Conseil d'administration de l'association qui prendra les décisions pendant les deux ans à venir. Et par suite le CA élira en son sein un bureau chargé de tenter de mettre en œuvre ses décisions.

Ces dernières années, environ une vingtaine de personnes siégeaient au CA. C'est un bon nombre qui permet la diversité des points de vue et la richesse de la réflexion. Certains membres du CA, militants de l'ASTI depuis plusieurs années ne renouvelleront pas leur candidature cette année. Nous souhaitons vivement que de nouvelles personnes intègrent ce conseil. Aussi, si vous voulez tenter « l'aventure », n'hésitez pas à nous en faire part en nous faisant parvenir votre déclaration de candidature.

Le compte-rendu du dernier CA de mai est en pièce jointe...

2. Actualité locale

- Divorce total avec la Préfecture : tous les torts pour elle.

Comme nous l'évoquions dans ASTI Info de mars, toutes les relations sont rompues avec la Préfecture, depuis un moment déjà. Nos tentatives de conciliation sont restés sans suite. Aucune réponse à nos demandes de RDV. La médiation via le Député Levigoureux n'a pas abouti non plus. La voie juridique paraît plus qu'incertaine pour ramener le préfet à la raison. Quelles

solutions reste-t-il pour s'opposer à des fonctionnements et des pratiques qui ne respectent pas le droit, mettent les personnes dans des situations encore plus précaires, les laissent sans réponse, sans papiers pour des durées indéterminées, allant même jusqu'à leur faire perdre leur travail. Nous voyons à l'ASTI comment les situations kafkaïennes que provoque la Préfecture minent les personnes et nous laissent, nous bénévoles et salariée de l'ASTI complètement démunis face à ces détresses. Avec les associations du collectif des EGM, nous envisageons une action plus spectaculaire, pour rendre publiques les pratiques inadmissibles de la Préfecture, en espérant ainsi faire pression sur le Préfet. Pour réussir, nous aurons besoin de la mobilisation de tous.

- A Ouistreham

Le 2 juin les 80 soudanais présents sur le campement de Ouistreham se sont vus remettre en main propre, par la police, une « requête introductive d'instance en référé expulsion ». L'audience aura lieu le 9 juin 2021 à 11h au tribunal administratif de Caen. Suite à l'audience, l'expulsion pourrait survenir sans délai. Un rassemblement de soutien sur place est prévu.

- Exposition artistique « déracinements » à Lion/mer

Œuvres d'Isabelle Cornac du 4 au 11 juin à la galerie Le Trianon (place du 18 juin 1940)

Les œuvres seront vendues au profit de l'association SOS Méditerranée, présente sur les lieux.

3. Actualité nationale

- Délit de solidarité

Lutte anti-terroriste et crise sanitaire, deux prétextes largement utilisés depuis l'arrivée de G. Darmanin pour durcir les conditions de vie des personnes migrantes et mettre des bâtons dans les roues des citoyens et des collectifs qui souhaitent les aider. A la frontière franco-italienne, doublement des effectifs policiers présents sur place et multiplication des refoulements vers l'Italie, de manière illégale quand la police refuse de prendre en compte les demandes d'asile ou la minorité des personnes. A Calais interdiction de distributions de repas dans le centre-ville (arrêté préfectoral pris afin d'éviter les contaminations par la covid !!!!!) et multiplication des amendes pour les bénévoles venant en aide aux migrants (pour non-respect du confinement ou du couvre-feu).

- Immigration et démographie

Une note instructive du Haut-commissariat au plan (dirigé par F. Bayrou). Des chiffres, des constats sur la situation démographique de la France, avec toute une partie consacrée aux rapports entre immigration et démographie. Une problématique très actuelle après l'accueil en 2015 d'un million de migrants par l'Allemagne, plus justifié a-t-on dit par des raisons démographiques que des raisons humanitaires. Une problématique qui ne manquera pas d'être largement instrumentalisée dès maintenant et lors des campagnes électorales à venir.

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/hcp_demographie_note_douverture_mai_2021_3.pdf

- « Ouvrons les frontières », le bulletin de la FASTI

Vous pouvez le lire ici : <https://www.fasti.org/Bulletin-OLF-no106>

4. Actualité internationale

- Espagne Maroc

On a vu ce qui s'était passé il y a peu à Ceuta, cette enclave espagnole au Maroc.

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/migrants-c3-a0-ceuta-l-e2-80-99espagne-appelle-le-maroc-au-respect-des-fronti-c3-a8res/ar-AAKkYTU>

L'ouverture de la frontière par le Maroc, ou tout au moins le relâchement des contrôles a de fait provoqué un afflux de migrants, principalement des mineurs marocains, provoquant chaos et désorganisation à Ceuta. Les migrants ont encore une fois été instrumentalisés, utilisés comme moyen de pression par le Maroc, à l'image de ce que fait Erdogan en Turquie. Bien sûr il faut dénoncer ces pratiques.

Mais ce qui vient de se passer à Ceuta devrait nous inciter à la réflexion. Nous ne pouvons pas nous contenter de militer pour l'ouverture des frontières et de nier les problèmes qui en découleraient. Il nous faut aller plus loin, reconnaître la réalité de ces problèmes et convaincre que la solution n'est pas dans le rejet et l'exclusion mais bien dans la préparation d'un accueil digne.

Pour toute information complémentaire écrire à : asti-14-info@orange.fr